

FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE - RÉARMEMENT DISJONCTEUR SUR MATÉRIEL PROTÉGÉ IP2X - BE manœuvre

Personnel non-électricien

Durée :

Formation initiale : 7 Heures

Recyclage : 7 Heures

Modalité pédagogique : Présentiel – 6/8 stagiaires

Public : Personnel Non-électricien qui réalise des manœuvres de réarmement en basse tension sur du matériel protégé IP2X

Prérequis : Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité.

🔗 Tarif

🔗 Programmation

[Nous consulter](#) / 05 63 40 50 60

Opérations de réarmement limitées aux conditions définies par la Norme NFC 18-510 :

La norme NFC 18-510 est très précise sur ce point.

- Vos tableaux doivent être à la norme IP2X en basse tension (*Norme 1500 obligatoire pour tous les coffrets*)

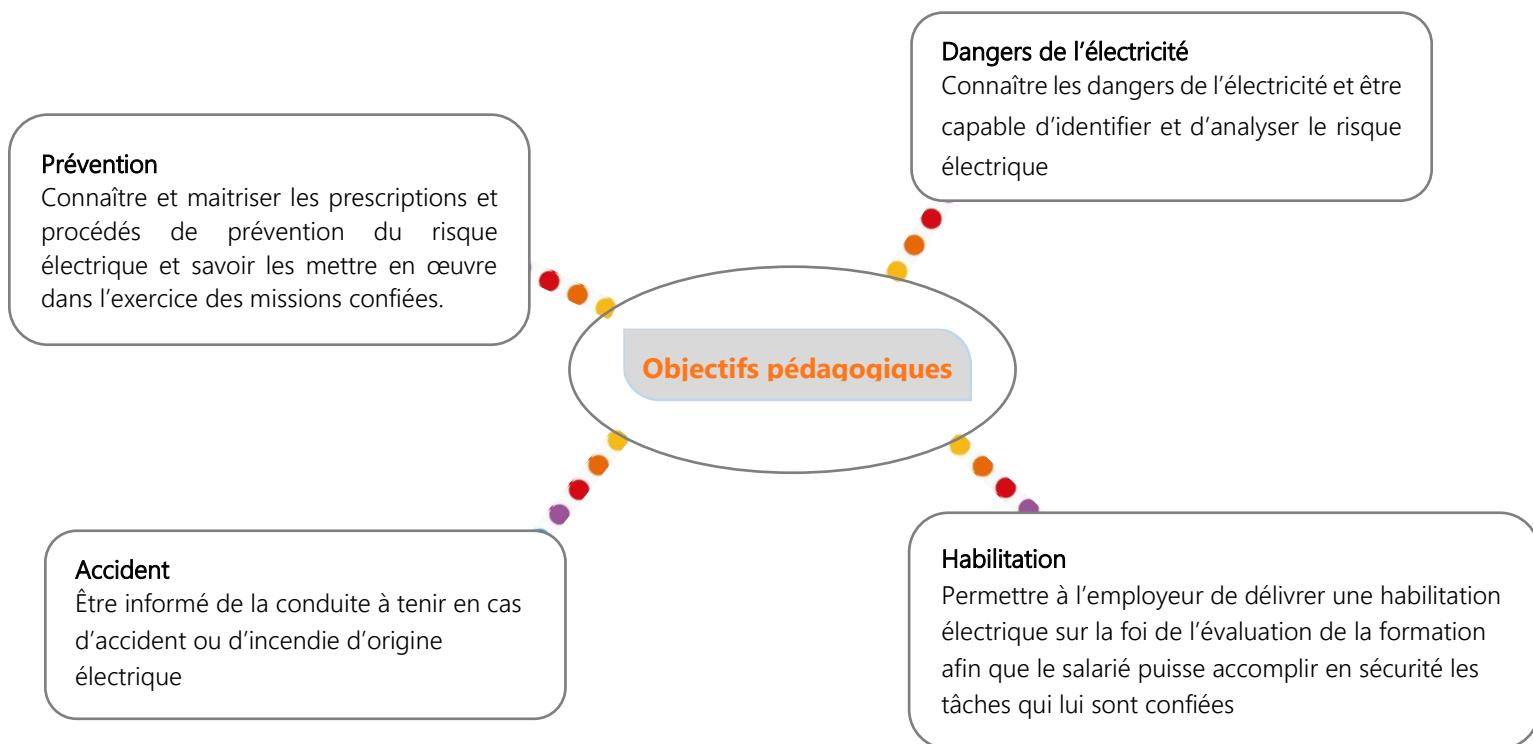
- Les tableaux ne doivent pas être situés dans un local réservé aux Electriciens (*Locaux fréquents en industrie – hôpitaux, etc...*)

A condition que le personnel soit formé pour réaliser ces manœuvres de réarmement en sécurité il est possible, pour l'employeur, de délivrer une simple autorisation de travail.

Nous reprenons les éléments essentiels des modules prévus pour réaliser la formation la plus adaptée et vous proposerons un titre d'habilitation BE Manœuvre réduit au réarmement sur matériel protégé.

Objectif général : Acquérir la compétence nécessaire pour exécuter en sécurité des opérations d'ordre non électrique dans un environnement à risque électrique BT et/ou HT dans le respect des textes réglementaires et des prescriptions de la norme NF C18-510

Extraits de la norme NF C18-510 : A l'issue de cette formation, l'EMPLOYEUR doit délivrer une HABILITATION à chacune des personnes placées sous son autorité, lorsqu'elles réalisent des OPERATIONS d'ORDRE ELECTRIQUE ou d'ORDRE NON ELECTRIQUE nécessitant une HABILITATION. L'HABILITATION est la reconnaissance, par l'EMPLOYEUR, de la capacité d'une personne placée sous son autorité à accomplir, en sécurité vis-à-vis du risque électrique, les tâches qui lui sont confiées. Cette HABILITATION est matérialisée par un titre d'HABILITATION individuel que son titulaire doit avoir en permanence avec lui durant ses activités professionnelles.



Contenu de la formation

Tronc commun Non-électricien : Notions générales d'électricité – Grandeurs électriques – effets du courant – la norme et le contexte de l'habilitation électrique – prescriptions de sécurité et équipements individuels de protection – conduite à tenir en cas d'accident

Module BE manœuvre

- Matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement
- Moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Limites de l'habilitation BE manœuvre (autorisations et interdictions, etc...)
- Informations à échanger ou à transmettre au Chargé d'exploitation électrique ou au Chargé de consignation
- Instructions de sécurité spécifique aux manœuvres

Pédagogie

Méthode

Au cours du stage notre Formateur s'entretient avec chaque stagiaire afin de contrôler l'adéquation des opérations effectuées avec l'habilitation visée. En cas de nécessité il réoriente le stagiaire en accord avec l'employeur.

Des travaux pratiques sont effectués : sur des installations types conformément à la réglementation (voir outils pédagogiques ci-dessous) et sur vos installations et consignes spécifiques lors des stages intra en respect de vos impératifs d'exploitation (recommandation NORME et INRS).

Outils

Salle de cours, Vidéo projecteur, EPI et petit outillage électrique, armoires électriques pour applications pratiques, installations et EPI propres à l'établissement.



Préparation de la formation

Préciser pour chacun des stagiaires, le cadre de missions dans lequel vous souhaitez délivrer l'habilitation électrique.

Validation des acquis et documents délivrés à l'issue de la formation

À l'issue des évaluations théorique et pratique, **un avis** et **un titre d'habilitation préédigé** seront délivrés aux candidats qui ont fait l'objet d'évaluations favorables.

Le + FORMAFRANCE

Votre Conseiller Technique se tient à votre disposition gratuitement toute l'année afin de répondre à vos questions via assistance@formafrance.fr

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessibilité physique

- ✓ En INTRA : l'accès à vos personnels en situation de handicap est sous votre responsabilité
- ✓ En INTER : nous vous assurons l'accès à la salle de formation

Accessibilité pédagogique

- ✓ Pratique : nos programmes sont adaptables selon le handicap – nous consulter
- ✓ Théorie : certains handicaps nécessitent la présence d'un accompagnateur -nous consulter pour l'option tarifaire à prévoir

Nous avertir en amont de la formation afin de prévoir les adaptations nécessaires.

Informations pratiques

Recyclage : **tous les 3 ans.**

Encadrement : Formateur Conseil spécialisé Habilitation électrique.